

L'Union Juive Française pour la Paix est au rendez-vous de l'Histoire !

La France ? Oui, il y a fort heureusement des Juives et des Juifs dans ce pays qui n'acceptent pas l'injonction à soutenir Israël dans son entreprise de colonisation de remplacement qui se traduit en ce moment même par une action génocidaire au vu et au su du monde entier.

La France ? Oui, il faut montrer comment la parole de la France institutionnelle n'est pas une parole de paix. Dire que l'on soutient l'autodétermination du peuple palestinien, alors qu'on le bordure dans des limites arbitraires, qu'on ne lui permet pas le retour sur ses terres, et qu'on décide qu'il devra être désarmé, ce n'est pas l'autodétermination.

La France ? Elle continue d'armer Israël et réprime le mouvement de solidarité.

La France ? elle connaît un racisme systémique, dénonce l'antisémitisme mais favorise l'islamophobie.

Vous pouvez retrouver l'UJFP et ses publications au stand Syllepse du salon du livre. Et retrouver toutes nos prises de position sur le site ujfp.org.



Pour nous contacter : UJFP, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Téléphone : 07 81 89 95 25 - Email : contact@ujfp.org



L'actualité de l'UJFP sur www.ujfp.org

« Dans cet enfer, conserver le réflexe de la solidarité »

Abu Amir, représentant de l'UJFP
 à Gaza depuis 2016

Collecte de l'UJFP pour Gaza,
 à retrouver via notre site ou ICI :



La reconnaissance de l'État de Palestine : un symbole et un acte contre le génocide ?

« C'est comme si on nous disait : ça y est je te reconnais, tu t'appelles Palestine, tu peux t'éteindre »: *Rami Abou Jamous, journaliste palestinien*

Il faut rappeler que la Palestine est déjà un État observateur non-membre de l'ONU depuis 2012, et que près de 150 pays l'ont déjà reconnu, certains depuis 1988, date à laquelle les Palestiniens ont proclamé leur indépendance. De plus, dès 1947, le plan de partage de l'ONU prévoyait un État de Palestine !

La France et les autres pays qui ont franchi le pas de la reconnaissance la semaine dernière ne sont donc pas des pionniers. Même au sein de l'Union européenne (UE), d'autres ont déjà fait ce choix, certains avant la guerre à Gaza comme la Suède, d'autres au cours des deux dernières années, comme l'Espagne ou l'Irlande.

La reconnaissance de l'État de Palestine tant par la Grande Bretagne, le Canada, l'Australie et le Portugal que la France constitue malgré tout un acte symbolique important. Le peuple palestinien existe bel et bien. Mais, dans le contexte actuel, ce n'est, nécessairement, qu'un début.

Car on ne peut pas imaginer de paix durable sans que le peuple israélien reconnaisse le crime initial de la colonisation. La contradiction du discours de Macron, c'est de prétendre que le plan de partage de l'ONU de 1947 permettait l'autodétermination des peuples, alors que le peuple habitant le territoire palestinien n'avait pas été consulté.

Pire, Macron n'a pas un mot pour la façon dont l'ONU a laissé violer toutes ses résolutions par Israël, et ne dit pas le moindre mot pour le droit au retour des réfugiés. Macron imagine-t-il qu'une paix juste et durable pourrait se faire sans que ce droit au retour se matérialise d'une quelconque manière ?

Il fait semblant d'ignorer qu'est inscrit depuis 1977 dans la charte du Likoud, le parti du Premier Ministre Nétanyahou, le projet de « Grand Israël » auquel ce dernier fait désormais clairement référence. Jamais une perspective de vie commune avec les habitants de Palestine, jamais l'égalité des droits de tous les citoyens n'ont été envisagées.

Jouant à la grande puissance prétendant régenter le monde, Macron distribue les mauvais points. Il décide de la nécessité d'éliminer le Hamas en le réduisant à l'action terroriste du 7 octobre et à ses crimes de guerre contre les civils, sans un mot sur la légitimité à briser le blocus illégal et inhumain qui ne date pas de la veille du 7 octobre ! Il s'estime en droit de dénoncer l'incurie de l'Autorité Palestinienne tout en l'instituant représentante légitime du peuple palestinien.

Surtout, négligeant ses responsabilités et obligations de

Président d'un pays signataire des conventions sur le crime de génocide et des traités instituant la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI), il se refuse ici et maintenant, de fait, à organiser la force qui brisera le blocus de l'aide humanitaire et à appliquer les mandats d'arrêt contre les responsables de l'action génocidaire en cours.

Après cette conférence de l'ONU, nous n'y avons ni entendu les mots ni annoncé les actes qui pourraient mettre fin au calvaire du peuple palestinien.

En réalité, aujourd'hui, n'a-t-on pas reconnu un État fantôme, dont, sans doute, 10 % des habitants de Gaza ont été assassinés par l'armée israélienne et au moins 40 000 habitants de Cisjordanie ont été déplacés depuis octobre 2023 ?

De surcroît, cette reconnaissance est conditionnelle, assortie de conditions diplomatiques, sécuritaires et politiques et liée à la solution à deux États, telle que définie dans la [Déclaration de New York](#)¹. Elle n'envisage pas de sanctionner l'État d'Israël et le laisse en toute impunité poursuivre un génocide à Gaza en contravention avec le droit international. Elle persiste à exclure les Palestiniens, premiers concernés, et à leur dénier un **État souverain**, tout en blanchissant Israël de ses crimes. En effet, est-ce que les Palestiniens ont la parole ? Est-ce qu'on leur permet de donner leur avis sur leur propre avenir ? Non. Leur soumission doit être totale, leur « État » devant être démilitarisé.

La résurgence de la solution à deux États est un vieux leurre de 1947 et des accords d'Oslo qui détourne l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) et la diplomatie mondiale, des seules actions à mener aujourd'hui : **stopper le génocide et sanctionner Israël**.

Aujourd'hui, le principe de réalité oblige à constater la solution à deux États comme irréaliste, impossible et injuste :

- Parce qu'elle refuse de voir la réalité du sionisme : une idéologie, qui dès l'origine, est un nationalisme ethnique raciste, qui infériorise l'Autre. Le choix que fit Herzl, et que ses successeurs endossèrent, fut celui du colonialisme et plus précisément du colonialisme de remplacement. Le génocide actuel est dans la continuité de cette politique ;
- Parce que la Knesset a voté à deux reprises, depuis octobre 2023, une motion rejetant fermement la création d'un État palestinien ;
- Parce que la Knesset, en juillet 2025, a aussi voté

une motion demandant l'annexion de la Cisjordanie, y compris la vallée du Jourdain ;

- Parce que plus de 700 000 colons – dont certains sont des fanatiques armés – sont installés en Cisjordanie et
- Parce que **Israël ne tient jamais aucun des engagements internationaux auxquels il a en principe souscrit.**

L'UJFP considère que, dans le contexte actuel, la solution à deux États, telle qu'elle est présentée est un leurre – parce qu'elle n'assure pas l'égalité des droits –, contredit

l'ensemble des avis et résolutions de 2024 de la CIJ et de l'ONU, notamment la résolution du 18 septembre 2024, engageant les États à adopter des sanctions contre Israël et Israël à se retirer du Territoire Palestinien Occupé, avant le 18 septembre 2025.

C'est encore et toujours un colonialisme total qui est à l'œuvre, en ce début de XXI^e siècle. ■

La Coordination nationale de l'UJFP, le 30 septembre 2025



Le CRIF met sciemment les Juifs en danger

Pour le « Conseil (*qui se dit*) Représentatif des Institutions juives de France » aujourd'hui, être favorable à la reconnaissance de l'État palestinien, c'est être antisémite. Dire que « résister à l'occupation est légitime » est antisémite. Crier « Palestine vivra, Palestine vaincra » est antisémite. Comment en est-on arrivé à cette instrumentalisation grotesque du crime antisémite ?

Aux origines

Remontons à la Deuxième Guerre mondiale. Les Nazis et leurs complices ont installé en Europe occupée des organismes juifs de collaboration : les Judenräte en Europe centrale, l'UGIF (Union Générale des Israélites de France) en France. Ces organismes ont été partenaires de la déportation de centaines de milliers de personnes.

Le CRIF a été créé en 1944 par des résistants. Il a représenté au départ toute la diversité des Français juifs : communistes, socialistes, gaullistes, religieux ... Ce pluralisme a duré un demi-siècle. Le CRIF a su réagir lors de la profanation du cimetière de Carpentras en 1990 ou au moment des saillies négationnistes de Jean-Marie Le Pen.

Le CRIF a été dirigé par Théo Klein entre 1983 et 1989, un dirigeant sioniste, mais respectueux des différences. Des années plus tard, il acceptera un débat en librairie et une interview dans la revue « de l'Autre côté » de l'UJFP.

Le changement se fait vers l'an 2000. Le soutien inconditionnel à Israël devient la préoccupation essentielle des dirigeants du CRIF. Alors que le judaïsme français n'avait aucune tradition « territorialiste », la référence à Israël devient le centre. Alors que le judaïsme français avait toujours été au côté des organisations antiracistes, la parole islamophobe se libère dans le CRIF.

Islamophobie et instrumentalisation de l'antisémitisme

En 2002, le président du CRIF, Roger Cukierman affirme

que la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour est la faute des musulmans qui devraient « se tenir tranquilles ». Peu après, un journal communautaire « *L'Arche* », explique sur une page que Jean Ferrat (de son vrai nom Jean Tenenbaum dont le père est mort à Auschwitz) est antisémite. Mais pourquoi donc ? Parce que dans sa chanson « *Nuits et brouillard* », il dit « *Ils s'appelaient Jean-Pierre, Natacha ou Samuel, certains priaient Jésus, Jéhovah ou Vichnou* ». Pour le CRIF, cela nie « l'unicité » du génocide juif, c'est donc antisémite. Cette conception n'a plus rien à voir avec l'antiracisme.

Tous les ans, le CRIF organise un dîner. Les principaux dirigeants de l'État et des partis politiques y viennent, de leur propre chef. Le CRIF leur demande de défendre inconditionnellement la politique israélienne quelle qu'elle soit. Ceux qui refusent de participer à cette mascarade sont traités de tous les noms, et surtout sont qualifiés d'antisémites. Mais le CRIF n'a [aucun pouvoir de décision](#) sur les politiques qui participent à cette mascarade. C'est le pouvoir politique et médiatique qui choisit cette politique impérialiste et coloniale et qui confère au CRIF une représentativité qu'il n'a pas.

Francis Kalifat a dirigé le CRIF de 2016 à 2022. C'est un ancien du Bétar, un mouvement d'extrême droite fondé dans les années 1930 par Vladimir Jabotinsky. Ce dernier était un grand ami de Mussolini et le Bétar s'entraînait en Italie fasciste. Cela n'a pas empêché Monsieur Kalifat de traiter d'antisémites toutes celles et ceux qui défendent les droits du peuple palestinien.

Un tel rapprochement entre une association qui prétend parler au nom des Juifs et une idéologie héritière de ceux qui ont réalisé le judéocide aurait dû être impossible. Elle ne l'est plus.

Avec l'extrême droite sans retenue

C'est Nétanyahou qui a donné l'exemple. En 2015, il déclare qu'Hitler ne voulait pas tuer les Juifs et que c'est le grand mufti de Jérusalem qui lui a soufflé l'idée. Le CRIF aurait dû condamner cette déclaration révisionniste qui est une injure terrible à la mémoire du judéocide.

Mais le CRIF approuve l'idée de Nétanyahou, à savoir que le judéocide n'aurait pas été perpétré en Europe par des Européens, mais que les ennemis des Juifs sont les musulmans et les Arabes.

Dès lors, plus rien ne s'oppose au rapprochement avec les héritiers du régime de Vichy et avec le Rassemblement National (RN), successeur d'un parti fondé par d'anciens Waffen SS. Il n'y aura pas de plainte contre Éric Zemmour qui a affirmé que Pétain voulait sauver les Juifs.

Pour le CRIF, l'ennemi à abattre, c'est la gauche et en particulier, dans la dernière période, La France Insoumise. Les personnes qui n'ont pas repris le discours officiel sur le 7 octobre sont qualifiées d'antisémites faisant l'apologie du terrorisme. Par contre le Rassemblement National est inclus dans « l'arc républicain ». Déjà en 1932, la droite allemande avait inclus le parti nazi dans « l'arc républicain » en excluant les communistes

Quand les idéologues de la droite imposent l'idée que la civilisation française n'est pas d'origine gréco-latine, mais judéo-chrétienne, le CRIF adhère à cette imposture qui justifie d'exclure l'Islam et les Arabes de la civilisation.

Il y a eu les déclarations de Serge Klarsfeld acceptant d'être décoré par le maire de Perpignan (Louis Aliot, RN). Il y a la présence de députés RN des Bouches-du-Rhône au dîner du CRIF de Marseille. Alors que des antisémites notoires comme Victor Orban ou les chrétiens évangéliques des États-Unis soutiennent inconditionnellement Israël et même financent la colonisation, le CRIF ne dit rien.

Mettre les Juifs en danger

Cette stratégie et ce positionnement ne défendent en rien les Juifs. Au contraire. Face à un gouvernement français qui multiplie les mesures contre les immigrés, les Arabes, les musulmans, il aurait fallu faire cause commune et dénoncer toutes les formes de racisme. Pour le CRIF, contre eux c'est normal, contre « nous » c'est interdit. Mettre les Juifs à part ne les protège évidemment pas, au contraire. Cela renforce les pires préjugés racistes.

Toute forme de soutien aux droits du peuple palestinien est criminalisée et assimilée par le CRIF à de l'antisémitisme. Le CRIF suit le délire de Nétanyahou pour qui tout le monde est antisémite : la gauche, l'ONU et même Macron.

Le CRIF ne défend pas les Juifs. Il les pousse à soutenir un génocide d'une férocité incroyable, faute de quoi ils seraient des traîtres. Il les pousse à partir en Israël. Il attise la peur.

Ces prises de position sont à la fois immorales et suicidaires à terme. Qui peut croire qu'Israël pourra continuer éternellement à massacrer des civils sans retenue et à terroriser ses voisins ?

Pendant longtemps, les Juifs dans leur majorité, ont considéré que leur émancipation comme minorité opprimée passait par l'émancipation de l'humanité. Le 5 août 2025, le directeur de J street (l'un des mouvements juifs aux États-Unis) a déclaré qu'Israël commettait un génocide à Gaza. Il est sans doute trop tard pour que le CRIF, qui ne représente qu'une fraction des Français juifs, suive un tel exemple

La Coordination nationale de l'UJFP, le 28 septembre 2025

Témoignage d'Abu Amir, le 2 octobre 2025 – La Flottille de la Résilience... la bataille de l'espoir contre un blocus inhumain

Abu Amir est le représentant de l'UJFP à Gaza. Il a été le maître d'œuvre des projets que nous avons pu financer (château d'eau, pépinières,...), avec le soutien de la solidarité française et qui ont été l depuis le 7 octobre par les bombardements israéliens. Depuis, il organise des activités de survie (soutien psychologique, soutien scolaire,...) dont il témoigne jour après jour dans les messages que vous pouvez retrouver sur notre site)

En haute mer, entre les vagues déchaînées et l'horizon du ciel, naviguent des navires portant un nom devenu un symbole que murmurent les lèvres des assiégés de Gaza : la Flottille de la Résilience. Ce projet humanitaire a dépassé le cadre d'une simple initiative

de solidarité passagère pour devenir l'incarnation vivante d'un espoir attendu par plus de deux millions d'êtres humains soumis à un blocus étouffant imposé par Israël depuis plus de dix-sept ans, un blocus qui a transformé la bande de Gaza en une immense prison sans fenêtres vers la liberté ni portes vers le salut.

Les habitants de Gaza, écrasés par la souffrance quotidienne, suivent chaque nouvelle de cette flottille avec des cœurs inquiets mais remplis d'espérance. Ils attendent qu'elle atteigne leurs côtes, qu'elle soit la première à briser l'étau maritime, pour leur offrir le sentiment que le monde ne les a pas abandonnés, qu'il existe encore des voix qui défient l'arrogance israélienne qui confisque jusqu'à leur droit à la nourriture, aux médicaments et à la dignité.

Mais Israël, fidèle à son comportement habituel, ne voit dans ces navires qu'une menace à éliminer, alors qu'ils ne transportent que des cargaisons humanitaires : médicaments, denrées alimentaires et matériel médical. Rien qui ne représente un danger, mais au contraire une bouée de vie pour des centaines de malades en attente désespérée de traitement, pour des enfants qui ont besoin de lait et de nourriture saine, pour des familles qui recherchent une lueur d'espoir vers une vie digne. La marine israélienne, qui devrait, selon le droit international, respecter la liberté de navigation, s'est transformée en force de piraterie organisée : elle intercepte les navires dans les eaux internationales, recourt à la violence contre les militants solidaires, les enchaîne, confisque les aides, puis remorque les bateaux de force vers ses ports, foulant aux pieds toutes les conventions internationales. Ces pratiques n'ont rien à voir avec le droit à l'autodéfense : elles constituent un crime contre l'humanité, dans toutes ses dimensions.

L'importance de la Flottille de la Résilience pour les habitants de Gaza ne réside pas uniquement dans les aides qu'elle transporte, mais aussi dans sa portée symbolique : elle sème l'espoir dans les cœurs et prouve que le monde ne s'est pas entièrement soumis à la loi de la force. Dans chaque foyer de Gaza, on suit ses nouvelles à la radio, sur les téléphones ou à la télévision. On l'attend comme un messenger de salut : une mère espère que les médicaments qu'elle apporte soigneront son enfant malade ; un père rêve de retrouver une part de vie normale pour sa famille grâce à ces convois maritimes qui défient le blocus. Cette flottille est devenue bien plus qu'une embarcation en bois : elle est une déclaration claire que la volonté des peuples est plus forte que les cuirassés, et que le droit à la liberté ne peut être écrasé, quelle que soit la violence de la répression.

Le droit international, dans ses conventions et traités, est clair : tout blocus imposé pour affamer une population ou la priver d'approvisionnements humanitaires équivaut à un crime de guerre, et l'interception de navires civils en eaux internationales relève de la piraterie maritime. Mais Israël agit comme une entité au-dessus des lois, indifférente aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU qui ont maintes fois confirmé l'illégalité du blocus de Gaza. Elle s'appuie sur le soutien politique de certaines grandes puissances qui brandissent le veto pour bloquer toute tentative sérieuse de sanction. Ainsi, la souffrance de Gaza devient un tableau complexe d'injustice et d'inhumanité : un peuple privé de nourriture et de médicaments, des flottilles humanitaires empêchées d'arriver, et un droit international réduit à de simples textes sans valeur face à la force des armes et aux protections politiques.

Et tandis qu'Israël continue de justifier ses actes au nom de la sécurité nationale, la réalité sur le terrain dit le contraire : ce n'est pas sa sécurité qui est visée, mais la vie des civils. Sont attaqués le droit des enfants à grandir, celui des malades à être soignés, celui des

familles à vivre dignement. Chaque tentative de briser le blocus par une embarcation se heurte aux balles et aux arrestations de la marine israélienne, comme si Israël voulait envoyer au monde un message clair : c'est elle qui dicte la loi en mer, et le droit international n'est qu'un ensemble de papiers sans poids au-dessus des vagues. Pourtant, la Flottille de la Résilience dévoile ces abus et rappelle à la conscience universelle qu'il existe encore des voix qui résistent pacifiquement à l'injustice, et qui refusent de rester silencieuses face à une tragédie prolongée depuis des années.

Les habitants de Gaza, qui vivent chaque jour au son des avions et du bourdonnement du blocus, voient dans cette flottille une lueur d'espoir : la preuve que quelqu'un partage leur douleur, pense à eux, et risque sa vie pour eux. Cela seul suffit à leur donner un nouvel élan de courage. La flottille est devenue un symbole dépassant sa cargaison matérielle : elle redonne foi en la justice et rappelle que la conscience humaine peut s'élever au-dessus des intérêts politiques, même face à une puissance militaire impitoyable. Chaque crime qu'Israël commet contre cette flottille se transforme en une nouvelle pièce à conviction qui s'ajoute à son lourd dossier de violations, et ternit davantage son image auprès de l'opinion publique mondiale.

La communauté internationale est aujourd'hui face à un test historique : restera-t-elle les bras croisés devant la souffrance d'un peuple assiégé qui attend une flottille porteuse d'espoir ? Continuera-t-elle de regarder sans agir une puissance qui pratique la piraterie en plein jour tout en prétendant respecter la loi ? Le silence du monde n'est plus une neutralité : il est devenu complicité, prolongeant la souffrance et donnant le feu vert à davantage d'oppression. Ce dont Gaza a besoin aujourd'hui, ce ne sont pas de timides communiqués de condamnation, mais d'actions concrètes : imposer des sanctions à Israël, protéger les couloirs humanitaires et, en fin de compte, lever le blocus pour ouvrir à ce peuple l'horizon d'une vie normale, à laquelle tout être humain a droit.

Et tandis qu'Israël poursuit ses attaques par mer, terre et air, la Flottille de la Résilience demeure un témoignage vivant qu'il existe des voix qui n'ont pas cédé, des êtres qui continuent à résister à l'injustice par les valeurs humaines, et qui défient la puissance militaire par une humanité inébranlable. Les habitants de Gaza, en l'attendant, envoient un message au monde : nous ne sommes pas seuls, nous ne sommes pas faibles comme l'occupant voudrait nous présenter. Nous sommes forts par notre espoir, notre résilience et par chaque main qui se tend vers nous à travers la mer, chaque navire qui tente de briser le blocus, chaque être humain qui choisit de se tenir du côté de la liberté. Et, en définitive, l'Histoire ne retiendra pas les cuirassés ni les canons : elle retiendra qu'une petite flottille a porté un grand message, que des peuples entiers y ont vu l'incarnation de leur droit à la vie, et que l'injustice, si longue soit-elle, ne peut étouffer l'esprit de résistance, ni bâillonner à jamais la voix de la liberté. ■

Abu Amir



Juifs et Juives de la « diaspora » : nous ne sommes pas la main d'œuvre militaire de l'État d'Israël

L'armée israélienne envisage de [recruter des Juifs de la diaspora](#) (donc de France) pour pallier la [pénurie persistante d'environ 10 000 à 12 000 soldats](#), les responsables [citant](#) « le [faible taux de recrutement](#) au sein de la communauté des juifs orthodoxes haredi comme facteur contributif. »

Selon la radio israélienne, un [responsable de l'armée](#) a souligné « que l'obligation de défendre la terre et le peuple d'Israël par le service militaire s'applique à tous les Juifs, qu'ils soient en Israël ou à l'étranger ».

En septembre 2025 a eu lieu, pour la sixième fois depuis le 7 octobre 2023, [le salon de l'Alyah](#) à Lyon, Marseille et Paris. Cette recrudescence des appels à venir en Israël dans le but de coloniser, de s'installer dans les territoires occupés ou à Gaza et de construire « une Riviera » sur les fantômes de milliers de Gazaoui.es assassiné.es ou blessé.es peut s'expliquer par au moins deux raisons :

- c'est un pendant au [départ de dizaines de milliers d'Israélien.ne.s](#), depuis deux ans et
- c'est un moyen pour recruter des [soldat.es](#), qu'ils soient binationaux ou Français.

Organisés par l'Agence Juive pour Israël (AJPI), organisme para étatique lié au gouvernement israélien, les salons de « l'Alyah », proposent à toute personne juive de s'installer en Israël, d'en acquérir la citoyenneté et de lui offrir de nombreuses « aides à l'intégration ». Une main d'œuvre également militaire qui viendrait renforcer les actions de destruction massive des vies et du patrimoine palestinien, tandis que les soldats bi-nationaux circulent toujours entre la France et Israël, sans être inquiétés, et ce en dépit des images d'une grande

cruauté de leurs exactions, qui circulent sur les réseaux sociaux.

Les responsables du gouvernement israélien ne cachent plus leurs intentions et [projet de conquête](#). Selon un membre de l'armée israélienne, Dado Bar Kalifa, en parlant de la diaspora juive, « il y a là-bas 100 000 personnes éligibles au recrutement, nous n'avons presque pas agi là-bas jusqu'à présent. C'est un gros potentiel ».

Ceux qui répondraient à ces appels deviendraient complice d'un génocide, Herzl Halevi, ancien chef d'état-major de l'armée israélienne, reconnaissant 200 000 victimes palestiniennes, soit l'équivalent des chiffres annoncés depuis 2 ans par les Palestiniens eux-mêmes et par le mouvement de solidarité.

Aujourd'hui, l'État d'Israël a perdu la bataille du narratif. Malgré la propagande israélienne qui vise à camoufler la famine, personne n'est dupe. Faisons obstacle aux salons de l'Alyah, partout [des citoyen.ne.s se mobilisent](#) contre un tel scandale. Juifs, Juives, cet État colonial, d'apartheid et aujourd'hui génocidaire ne nous représente pas. !

Les Juifs et Juives de la diaspora ne seront pas la chair à canon des sionistes. ■

La Coordination nationale de l'UJFP, le 23 septembre 2025